ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 16 / 12 / 2025 à 12:59

Date de publication : vendredi 15 mars 2024 à 02:20

Type : Constitution SELAS

Localisation : 38 - Isère

Support de parution : LyonCapitale.fr

Par ASSP en date du 14/03/2024, il a été constitué une SELAS dénommée :

ALTILAW AVOCATS

Siège social : 43 bis chemin de Chaumetière 38240 MEYLAN **Capital :** 10000 € **Objet social :** exercice de la profession d'avocat telle que définie par les dispositions légales et réglementaires en vigueur **Président :** M FASSIER Florent demeurant 43 bis chemin de Chaumetière 38240 MEYLAN **Directeur général :** M AUFFRET Thomas demeurant 172 chemin de Chartreuse 38330 SAINT-ISMIER **Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de GRENOBLE. Admission aux assemblées : tout associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par mandataire (sous réserve qu'il soit associé) et doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.
Exercice du droit de vote : le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent, chaque action donnant droit à une voix au moins.
Transmission des actions : agrément préalable des seuls associés exerçant la profession au sein de la Société.

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/7bf75ceb-2a7d-4399-bbb9-1ff14fb98512-form-instance